

**AIDE À LA VALIDATION
DE L'UE ENG221
« Information et communication pour ingénieur »**

Objectifs de l'UE ENG221 :

Savoir Maîtriser l'information spécialisée

- Chercher l'information, l'évaluer, la valider
- Produire et communiquer l'information

Savoir Communiquer en situation professionnelle par écrit et à l'oral.

Tout mémoire présenté en vue de l'obtention de l'UE ENG221 doit être rédigé de telle sorte qu'il donne au jury d'examen tous éléments d'appréciation sur l'aptitude du candidat à réaliser une revue bibliographique sur un sujet donné. Aussi, ce travail de rédaction devra permettre de juger les qualités indispensables à tout futur ingénieur : le sens critique, la clarté et la concision.

I. Rédaction et présentation de mémoire

A) Composition du texte

Articulation du texte

- Couverture conforme au modèle ;
- liste des abréviations, suivie éventuellement d'un glossaire des termes techniques ;
- plan du mémoire ;
- corps du texte ;
- bibliographie ;
- 4° de couverture comportant : résumé et mots clés en français et en anglais, en quatrième de couverture, conformément au modèle.

Le corps du texte

Il est rédigé, autant que possible, d'après le plan ci-dessous :

- Introduction au cours de laquelle sont exposés le sujet et la façon dont il sera traité (éventuellement en précisant les raisons des choix effectués).
- Les différents chapitres traitant du sujet proposé.
- Conclusions faisant le point des connaissances acquises sur le sujet et les éventuelles lacunes à combler.

B) Rédaction

La rédaction du mémoire devra être très soignée. La précision et la clarté des propositions, la correction grammaticale, le style, sont des éléments importants de la valeur du mémoire. (Les correcteurs grammaticaux et orthographiques existent. Pensez à les utiliser !!!). Outre la liste des abréviations, on rappellera dans le texte le mot entier lors de la première utilisation. On n'utilisera que les abréviations d'usage courant. On n'emploiera pas les mots étrangers pour lesquels existent des synonymes français. On recherchera les phrases courtes, mais on évitera les phrases elliptiques ou incomplètes. Il est toujours indispensable de reprendre entièrement la première rédaction du texte afin d'en éliminer les redites, regrouper les idées et sacrifier l'accessoire à l'essentiel.

C) Présentation

Le rapport devra se présenter sous la forme d'un document de 30 pages maximum, auxquelles peuvent s'ajouter 5 pages d'annexes au plus, au format A4 (210 mm x 298 mm). Le texte sera tapé en caractères de format 12, justifié, avec un interligne simple et une ligne blanche entre les

paragraphes. Les marges gauche ou droite seront assez larges pour que 2 cm de marge blanche au moins soient visibles quand le document est relié. La couverture doit être de même format que le texte (A4 soit 21 x 29,7 cm).

Numérotation des pages et impression du document

Les pages de texte seront numérotées et le document sera imprimé en recto/verso.

Figures, tableaux et formules

Les figures et les tableaux doivent être référencées dans le texte et se trouver proches du texte auxquelles ils se rapportent. Ils feront l'objet de deux numérotations distinctes, en chiffres arabes pour les figures et en chiffres romains pour les tableaux. Le titre de chaque tableau sera porté au-dessus, tandis que les titres et les légendes de chaque figure seront placés au-dessous. Titres et légendes doivent être suffisamment explicites pour que la figure ou le tableau puisse être compris indépendamment du texte. Lorsqu'une figure ou un tableau est reproduit à partir d'une publication, il est indispensable d'en traduire le titre et les légendes et d'indiquer à la fin du titre l'origine de la publication. On vous conseille d'éviter ou au moins de limiter les figures purement décoratives du type Canard enchainé, ainsi que des grands logos des sociétés ou des produits.

Les formules doivent, en principe, être séparées du texte par 1,5 interligne et numérotées séparément pour les plus importantes.

D) Références bibliographiques

Un soin tout particulier doit être apporté dans la façon de rédiger la bibliographie, notamment dans le respect de la norme décrite ci-dessous. Ce respect est indispensable pour que la partie bibliographique du document soit utilisable par le lecteur.

Les références bibliographiques seront citées dans le texte de la manière suivante :

[Dupont-2007] a montré que : pour un seul auteur ;

[Dupont et Durand-1992] ont montré que : pour deux auteurs ;

[Dupont et al.-1992] ont montré que : pour plus de deux auteurs ;

[Dupont-1991a] a montré que puis : Dupont (1991b) a précisé que : pour un auteur ayant publié 2 fois dans la même année.

Voici le modèle à utiliser pour les références bibliographiques

Ouvrages imprimés

NOM Initiales, Année de publication. Titre. Mention d'édition. Editeur, Lieu d'édition, nombre de pages p.

Chapitre dans un ouvrage imprimé

NOM 1 Initiales, NOM 2 Initiales, Année de publication. Titre du chapitre. In : NOM 1 Initiales, NOM 2 Initiales, Eds. *Titre de l'ouvrage*. Editeur, Lieu d'édition, nombre de pages p.

Travaux universitaires

NOM Prénom ou Initiales, Année de soutenance. *Titre du mémoire ou de la thèse*. Nature de la thèse (ou du mémoire), Université de soutenance, Nombre de pages p.

Pour les thèses et mémoires en ligne : rajouter , [en ligne] après le titre et finir par :

Disponible sur : <URL>. (consulté le date).

Articles de périodiques imprimés

NOM Prénom ou Initiales (Date). Titre de l'article. *Titre du périodique en abrégé et en italique*, Volume en gras (n°), 1ère page-dernière page

Articles de périodiques électroniques

NOM Prénom ou Initiales (Date). Titre de l'article. *Titre du périodique en abrégé et en italique* [en ligne]. Volume en gras (n°). Disponible sur : <URL>, consulté le date

Sites web

AUTEUR ou ORGANISME. Titre de la page d'accueil, [en ligne]. Disponible sur : <URL>. (consulté le date)

Pour la page d'un site web :

Titre de la page. In : AUTEUR ou ORGANISME. Titre de la page d'accueil, [en ligne]. Disponible sur : <URL>. (consulté le date)

Communication dans un congrès

NOM Prénom ou Initiales. Titre de la communication. In : NOM Prénom ou Initiales (éd.), *Titre du congrès, Lieu du congrès, Date du congrès*. Lieu d'édition : Editeur, Date de publication, pagination

Remarques :

- La mention d'édition (ex. : 1st ed. , 2^e éd., ...) et la collection ne sont à mentionner que le cas échéant.
- S'il n'y a pas d'auteur(s), commencer par le titre.
- S'il y a plusieurs auteurs, citer les 3 premiers puis finir par *et al.* Variante : citer tous les auteurs.
- Si l'auteur est une collectivité, utiliser la forme courante du nom dans le pays d'origine. Pour un organisme international, utiliser la forme française si elle existe.

II. Déroulement de la soutenance orale du mémoire :

La durée de l'exposé oral sera de 20 minutes suivie de questions par les membres du jury. Vous disposerez dans la salle d'un tableau et d'un vidéo projecteur.

Lors de cette soutenance, vous ferez une présentation synthétique de votre rapport et une mise en valeur des points principaux de son contenu.

Il ne s'agit pas de résumer le document en respectant strictement la longueur de chaque chapitre, mais de faire ressortir les axes essentiels de l'analyse et de la réflexion, en utilisant des supports de présentation.

Modèle de couverture

1° de couverture

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

[PARIS

ou

CENTRE REGIONAL ASSOCIE DE....]

**Mémoire présenté en vue d'obtenir
UE « Information et communication pour ingénieur »
Spécialité : INFORMATIQUE**

par

[Prénom NOM]

[nom patronymique suivi du nom marital]

[Titre du probatoire]

Soutenu le [JJ mois AAAA (date définitive)]

JURY

PRESIDENT : **[Civilité Prénom NOM** *Fonction]*

MEMBRES : **[Civilité Prénom NOM** *Fonction]*

[Civilité Prénom NOM *Fonction]*

[Civilité Prénom NOM *Fonction]*

[Civilité Prénom NOM *Fonction]*

Titre du mémoire probatoire

**Mémoire présenté en vue d'obtenir
UE « Information et communication pour ingénieur »
Spécialité : INFORMATIQUE
Lyon, 2012**

RESUME

Les essais en séchoir pilote de quatre plantes aromatiques : basilic (*Ocimum basilicum L.*), menthe (*Mentha piperita*), persil (*Petroselinum Hoffm*) et estragon (*Artemesia dracunculus L.*) ont permis d'optimiser l'opération de séchage c'est-à-dire la détermination du temps de traitement le plus court pour une perte d'arôme et un brunissement minimes.

L'étude du brunissement du basilic confirme la présence de deux familles de composés phénoliques : des dérivés hydroxycinnamiques (acide rosmarinique) et des flavonols. L'acide rosmarinique, substrat principal de la polyphénoloxydase (PPO) des feuilles de basilic, est certainement le composé impliqué dans les réactions de brunissement enzymatique.

Mots clés : Basilic, menthe, persil, estragon, séchage, PPO, brunissement, arôme.

SUMMARY

The tests in a pilot dryer of four aromatic plants : basil (*Ocimum basilicum L.*), mint (*Mentha piperita*), parsley (*Petroselinum sativum Hoffm*), and tarragon (*Artemesia dracunculus L.*) were used to optimise the drying process by minimizing browning and aroma loss.

The study of basil browning confirms the presence of two families of phenol compounds : hydroxycinnamic derivatives (rosmarinic acid) and flavonols. Rosmarinic acid, the main substrate of polyphenoloxidase (PPO) in basilic leaves, is the compound involved in enzymatic browning.

Key words: Basil, mint, parsley, tarragon, drying, PPO, browning, aroma.